

Annexe X – Enquête publique

Commune de LA ROCHE-EN-ARDENNE

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT.

Concerne la demande de **la SASPJ COLLIGNON Philippe et Alice**, établie Rue de Roupage 50 à 6983 La Roche-en-Ardenne, en vue d'obtenir le permis unique pour :

- **la construction et l'exploitation d'un poulailler (dimensions : 82,90 m x 24,40 m) pour 39.000 poulets de chair, de deux locaux techniques (dimensions : 4,16 m x 8 m et 4,16 m x 8,56 m), de deux citernes à eaux de nettoyage du poulailler de 20 m³, de cinq silos-tours de 25 m³ pour aliments secs, de sept citernes à eaux pluviales de 20 m³, d'un pont-basculé, d'une citerne à gaz aérienne de 9.150 litres et de quatre aérothermes de 80 kW**
- **le forage d'un puits en vue de l'utilisation d'une prise d'eau**

La parcelle est située à Hubermont et cadastrée 5^{ème} division, section B, n° 710 c.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale à partir du 19/07/2025.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
14/07/2025	19/07/2025 (enquête suspendue entre le 16/07 et le 15/08)	Administration communale de La Roche le 01/09/2025 à 11 h 00'	l'Administration communale Place du Marché, 1 6980 La Roche-en-Ardenne

Le Bourgmestre,

Porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique relative à la demande susmentionnée est ouverte.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable de 9 h 00 à 12 h 30 ou sur rendez-vous uniquement le mardi 19 août 2025 de 17 h 00 à 20 h 00 (084/24.50.59).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus jusqu'à la clôture de l'enquête :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place du Marché 1 à 6980 La Roche-en-Ardenne
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@la-roche-en-ardenne.be
- remises à Madame Wendy Orban dont le bureau se trouve à l'Administration communale.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

- du Fonctionnaire technique, Avenue Reine Astrid 39 à 5000 NAMUR (081/71.53.00).
- du Fonctionnaire délégué, Place Didier 45 à 6700 ARLON (063/58.91.11).

A La Roche-en-Ardenne, le 14/07/2025.

Le Directeur général,
C. Devuyst.

Le Bourgmestre,
J.-P. Dardenne.